

Dr Denis ERNI
Boîte Postale 408
1470 Estavayer-le-Lac
Tél. : 079 688 34 30
www.swisstribune.org

Monsieur Le Président du PLR
Damien Humbert Droz
Rue de Flandres 1
Case postale 2912
2000 Neuchâtel

Estavayer-le-Lac, le 10 octobre 2015

CENSURE ET TROMPERIE DES CITOYENS AUX ELECTIONS FEDERALES : QUI NE DIT MOT CONSENT (lettre ouverte)

Monsieur le Président du Parti Libéral-radical neuchâtelois,

Je me réfère à mon courrier¹ du 28 septembre dernier ainsi qu'au contenu du site censuré qui permettait à l'électorat de s'informer comment votre candidat aux élections, Me Philippe Bauer, détourne les procédures pour violer de manière crasse les droits fondamentaux constitutionnels.

A ma connaissance, vous n'avez pas encore agi. Je vous informe que j'ai demandé à ce candidat au Conseil national de retirer sa candidature ou d'informer les électeurs sur ses agissements cachés à son électorat grâce à la censure, voir pièce² d2540, ainsi que son annexe³ pièce d311, dont je cite ici un passage relatif aux agissements de Me Philippe BAUER et de l'Ordre des avocats. Citation :

Lors de cette audience, nous avons été témoins de pratiques utilisées qui font frémir. Elles mettent en cause toute la crédibilité et l'indépendance de notre justice en particulier face à l'Ordre des avocats. Elles violent la Convention Européenne des Droits de l'Homme à laquelle la Suisse a adhéré....

Même si le contenu de cette audience ne peut plus être vérifié de part le choix du Juge d'interdire les enregistrements et cela contre la volonté de l'accusé, il n'en reste pas moins que nous étions témoins. Après ce que nous avons vu, nous ne pouvons pas garder le silence.

Ne répétez pas les erreurs du passé, ne gardez pas le silence. L'histoire montre que le Grand MAÎTRE de la finance, Bernard MADOFF, a pu tromper le monde, car aucun politicien n'aurait pu imaginer que ce « MAESTRO de la finance » travaillait avec une équipe de spécialistes de la censure de l'information pour violer la Constitution américaine.

De même, Me Philippe Bauer, en tant qu'ancien Président du Grand Conseil neuchâtelois et ancien Bâtonnier de sa Confrérie, appartient au monde des « MAESTRO ». Aucun politicien ne peut imaginer les pratiques qui font frémir que ce MAESTRO applique pour violer la Constitution suisse.

J'observe que le parti libéral a des candidats au Conseil national de grandes Valeurs - **qui sont engagés pour le respect des droits fondamentaux** – alors veillez à ce qu'il n'y ait pas une élection déloyale au détriment des personnes de Valeurs de votre Parti. Si la candidature de Me Bauer n'est pas déjà retirée, je me tiens à disposition pour qu'il puisse s'expliquer publiquement sur la violation de ces droits garantis par la Constitution et cela avant les élections.

En vous remerciant de veiller à ce que votre parti ne triche pas avec l'électorat, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président du Parti libéral-radical neuchâtelois, mes salutations les meilleures.


Dr Denis ERNI

Adresse numérique de ce courrier : http://www.swisstribune.org/doc/d2543_151010DE_DH.pdf

¹ Pièce d2536 : http://www.swisstribune.org/doc/d2536_150928DE_DH.pdf

² Pièce d2540 : http://www.swisstribune.org/doc/d2540_151006DE_PB.pdf

³ Pièce d311 : http://www.swisstribune.org/doc/d311_enquete_parlementaire_17_12_2005.pdf